

Prise de position de l'ACINE sur le projet de règlement sur la politique d'information et le Service de presse et communication de l'Université

L'ACINE (Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel) rejette ce règlement, puisqu'il nuit à plusieurs des vocations fondamentales de l'Université :

- **A** notre avis, il réduit l'échange d'idées et bride la discussion, deux éléments nécessaires aux études et à la recherche universitaires.
- **C**e règlement nuit gravement à l'esprit critique, pilier même de la recherche et de la formation universitaires.
- **I**l détruit la confiance entre les diverses instances au sein de l'Université, qui poursuit chacune des perspectives et des intérêts différents. Leurs points de vue devraient pouvoir être exprimés et entendus afin de trouver des solutions optimales aux problèmes rencontrés par l'Institution universitaire.
- **N**e permettant pas aux membres du corps professoral ou intermédiaire de s'exprimer librement, ce règlement coupe le monde universitaire de la société civile. L'échange avec celle-ci étant une source d'inspiration non négligeable pour la recherche universitaire, il doit pouvoir s'effectuer sans contraintes.
- **E**nfin, la politique universitaire, financée par le contribuable, le concerne directement. Il a donc le droit d'en être informé et de se forger sa propre opinion en ayant accès à tous les enjeux du débat, comme tel est le cas dans toutes les discussions politiques. Vouloir réduire le point de vue de l'Université à celui du rectorat trompe non seulement la société civile mais également la communauté universitaire.

Le Comité de l'ACINE